

Conservatoire des Régions

Biremis Plaine d'Orbe • Cheseaux-Romanel • Gros-de-Vaud • Broye-Vully

CONDITIONS GENERALES (extrait du règlement)

Prière de renvoyer l'inscription dans son intégralité avec les C.G.
à l'adresse du Conservatoire des Régions-Biremis ,Case Postale 25 – 1350 Orbe ou via
courriel (info@biremis.ch)

Durant la période de congés scolaires, les leçons sont interrompues.
Les absences de l'élève ne sont ni remplacées, ni remboursées.

L'inscription est valable pour une année scolaire complète et se renouvelle tacitement pour l'année suivante.

Les rappels de facture seront majorés de CHF 30.00.

La résiliation doit être faite par lettre recommandée avant le 15 mai pour qu'elle soit acceptée.

Passé ce délai, le montant de l'année suivante sera facturé.

Démission

Aucune démission en cours d'année n'est possible.

L'arrêt des cours durant l'année n'implique pas le remboursement du prix de l'écolage déjà versé et n'implique pas la cessation des versements en cas de paiement par mensualité. L'écolage annuel reste dû, même en cas de paiement par mensualités.

Finance de cours

Les frais de gestion s'élèvent à CHF 20.- pour chaque nouvelle inscription .

Les écolages sont semestriels et sont payables par semestre d'avance (premier versement fin août et deuxième versement fin février **et non fin mai**).

Le paiement par mensualités est possible avec demande écrite auprès du Conservatoire, au maximum 10 mensualités (premier versement fin août et dernier versement fin mai).
Les mensualités sont dues un mois à l'avance.

En cas de retard de paiement d'une échéance, l'entier de l'écolage du semestre, voire de l'année devient exigible.

En cas de non règlement à la suite d'un rappel, la facture est remise au service du contentieux et les cours sont suspendus.

En cas de non-paiement, le bulletin d'inscription fait foi de reconnaissance de dette exigible au sens de l'art. 82 LP.C. et le Conservatoire se réserve le droit de désinscrire l'élève.

Finances

Les cours sont payables d'avance au CDR-Biremis ,Ecole de Musique de la Plaine de l'Orbe, au moyen du bulletin de versement (QR code)joint à la facture.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris au cours de musique suivant.

J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement du Conservatoire des Régions-Biremis et de son écolage.

Nom Prénom

Date de naissance Sexe M F

Adresse

Code postal Localité

Cours individuel collectif

Instrument Professeur

Durée en minutes Date d'entrée

Montant de l'écolage

Frais de gestion : 20.-

Facture à adresser à

Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité

Tél. Portable

Email

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des tarifs et règlements. Ils s'engage à les observer et s'inscrit pour une année scolaire complète.

Lieu et date

Signature (parents ou représentant légal)

Tarifs

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud

Minutes	Cours individuels		Cours collectifs		Cours collectifs	
			Initiation musicale(50') Kinderflute (45') Graines de Violons(45)'		Chœur Casse Croute (120')	
	Ecolage par semestre	Ecolage mensuel	Ecolage par semestre	Ecolage mensuel	Ecolage par semestre	Ecolage mensuel
30	575.00	115.00				
45	845.00	147.60	395.00	79.00		
50			395.00	79.00		
60	1150.00	230.00				
120					200.00	40.00

Elèves adulte

Minutes	Cours individuels	
	Ecolage par semestre	Ecolage mensuel
30	915.00	183.00
45	1375.00	275.00
60	1830.00	366.00

Elèves domiciliés hors du canton de Vaud

Minutes	Cours individuels		Cours collectifs		Cours collectifs	
			Initiation musicale(50') Kinderflute (45') Graines de Violons(45)'		Chœur Casse Croute (120')	
	Ecolage par semestre	Ecolage mensuel	Ecolage par semestre	Ecolage mensuel	Ecolage par semestre	Ecolage mensuel
30	915.00	183.00				
45	1375.00	275.00				51.60
50			395.00	79.00		
60	1830.00	366.00				
120					200.00	40.00